

1/ Urgences vitales

Une urgence vitale correspond à la survenue d'une détresse pouvant conduire à tout instant à un arrêt cardiaque

Elle doit justifier d'une prise en charge la plus précoce possible, qu'elle survienne dans les services de soins, dans un établissement de soins ou dans n'importe quel lieu public ou privé

Identifier un danger réel ou potentiel

Cette étape est essentielle lors de la prise en charge d'une personne en situation de détresse
L'objectif est de supprimer ou d'écarter un danger lorsqu'il existe, que ce soit pour la victime elle-même, les témoins ou le sauveteur

Les risques à envisager:

- le danger initial, à l'origine de l'accident, peut persister
- l'accident peut être générateur de danger
- la situation peut s'aggraver

La conduite à tenir consiste en une observation rapide et rigoureuse de l'environnement proche de la victime de manière à identifier tout risque de suraccident ou d'aggravation de la situation

Protéger

Cette étape doit être réalisée chaque fois que l'on est en présence d'un accident, ou d'une personne en situation de détresse

Les objectifs de la protection sont de supprimer le danger pour la victime, pour le sauveteur et pour les témoins

Neutraliser le danger infectieux

- vaccination à jour (tétanos, hépatite B, grippe)
- gants systématiques pour tout geste d'urgence
- éviter le bouche à bouche chaque fois que cela est possible (ballon insufflateur, masque de poche ou écran facial agréé)
- lavage des mains après tout geste d'urgence

Réaliser un bilan rapide

Avant de déclencher l'alerte, il est important:

- de réaliser un bilan rapide de la situation
- d'apprécier la gravité
- de renseigner de la façon la plus précise possible les secours

Il faut évaluer l'état de conscience, la respiration, la fréquence cardiaque

Dans le cas de l'urgence vitale et dès le bilan réalisé, il faut entreprendre la prise en charge et demander de l'aide pour passer l'alerte

Alerter

L'alerte doit être donnée rapidement car elle constitue un maillon essentiel de la gestion de l'urgence vitale, qu'elle soit intra ou extra-hospitalière

15: centre de réception et de régulation du SAMU, situé dans un centre hospitalier

18: centre de régulation des pompiers

17: police secours

112: numéro d'appel d'urgence au niveau européen, peut être utilisé par des étrangers qui circulent en France et qui n'ont pas connaissance des numéros français ou à l'inverse par des Français circulant en Europe

L'appel de ces numéros est gratuit et peut être effectué à partir d'un téléphone fixe ou portable ainsi que des bornes de secours

Le 15 et le 18 sont interconnexion permanente, ce qui permet à ces deux centres de régulation de se tenir informés et d'adapter les secours, en fonction de la nature de l'urgence

Procédure d'alerte en intra-hospitalier

- existence d'un numéro unique dédié à l'urgence vitale, facilement mémorable
- numéro accessible de tous les postes téléphoniques sur lesquels il est inscrit
- réponse médicale immédiate 24h/24
- existence d'une équipe responsable de la chaîne de survie intra-hospitalière, composée d'un médecin anesthésiste, urgentiste ou réanimateur et d'une infirmière
- en attendant l'arrivée de cette équipe, les gestes d'urgence doivent être impérativement mis en oeuvre

Procédure d'alerte en extra-hospitalier

- identification de l'appelant
- indications du lieu de l'accident
- nature de l'urgence
- description du nombre et de l'état des victimes
- indication des premiers gestes de secours réalisés
- risques associés
- attente des instructions du régulateur